

INDEX EGALITE FEMME HOMME BTP CFA OCCITANIE

L'**index d'égalité professionnelle** permet aux entreprises concernées d'évaluer sur 100 points le **niveau d'égalité entre les femmes et les hommes** avec pour objectif de **faire progresser cette égalité** en s'appuyant sur les critères suivants :

- écart de rémunération femmes / hommes
- écart de taux d'augmentations individuelles
- nombre de salariées augmentées à la suite de leur congé maternité
- parité parmi les 10 plus hautes rémunérations
- écart de taux de promotions (seulement pour les entreprises de plus de 250 salariés).

Résultat de BTP CFA OCCITANIE pour l'année 2022 : **90,6 sur 100**

Evolution :

Année	2019	2020	2021	2022
Critères	- de 250 salariés	- de 250 salariés	+ de 250 salariés	+ de 250 salariés
Note index	92	95,3	81,2	90,2